

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 404

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Mai 2000

La simplification du langage dont rêvent certains doit être considérée comme une tentative dévaluatrice de ce commerce privilégié que nous avons avec l'idée.

(Louis Calaferte)

Mainmorte, main morte

Mainmorte ne s'écrit en un mot qu'au sens juridique. Droit féodal: droit pour le seigneur d'hériter des biens laissés par son vassal à sa mort. En droit moderne, les *biens de mainmorte* sont les biens inaliénables possédés par des communautés religieuses, des œuvres charitables, etc.

L'expression «ne pas y aller de *main morte*» s'écrit en deux mots, alors que «prêter *main-forte*» prend un trait d'union.

(Défense du français, n° 404, mai 2000)

Près de, prêt à

Exemples de tournures fautives relevées dans les médias: «Une solution n'est pas prête d'être trouvée»; «les électeurs ne sont pas près à suivre le gouvernement».

La locution prépositive *près de* signifie «sur le point de»: être *près de* terminer un travail (c.-à-d. être *loin de* pouvoir l'achever).

Prêt à signifie «être préparé à, être prêt à toute éventualité».

On dira donc: nos voisins sont prêts à déménager (ils s'y appréhendent); nos voisins sont près de déménager (ils sont sur le point de le faire).

En style judiciaire et diplomatique *près* (mis pour *auprès*) s'emploie sans préposition: expert près les tribunaux, ambassadeur près le pape.

(Défense du français, n° 404, mai 2000)

Nul doute que...

L'emploi de cette locution est souvent source de confusion. Elle peut se construire, selon le cas, aussi bien avec l'indicatif qu'avec le conditionnel ou le subjonctif. Si l'on veut marquer la réalité du fait, l'indicatif s'impose: «Nul doute qu'elle se réveilla lucide» (F. Mauriac). S'il s'agit d'une probabilité, d'une hypothèse, on emploie soit le conditionnel: «Nul doute qu'il essaierait de le lire» (Daniel-Rops), soit le subjonctif: «Nul doute que cette souffrance ait été à la mesure de ses forces» (Bernanos).

(Défense du français, n° 404, mai 2000)

Quasi

A l'origine conjonction de comparaison latine (*quam-si* = comme si), *quasi* signifie «presque, à peu près, en quelque sorte, pour ainsi dire»: «Il n'avait pas voté la mort du roi mais presque. C'était un quasi-régicide» (V. Hugo).

Quasi suivi d'un substantif forme un mot composé: un quasi-succès, la quasi-totalité. Suivi d'un adjectif ou d'un adverbe, il s'écrit sans trait d'union: un homme quasi mort, un édifice détruit quasi entièrement.

Quasi se prononce *kazi* (et non «kouazi»).

(Défense du français, n° 404, mai 2000)

Obvier

Ce verbe transitif indirect (invariable au participe passé) signifie «parer à, remédier à» et exige la préposition *à*: obvier à une difficulté, à un inconvénient. On évitera de le confondre avec le verbe *pallier* qui s'emploie sans préposition: pallier une difficulté, une complication.

L'adjectif *obvie* signifie «qui se présente spontanément et naturellement à l'esprit». Ce terme a débordé de son acception théologique et gagné le domaine didactique: le sens *obvie* (c'est-à-dire le plus courant) d'un mot, d'une locution.

(Défense du français, n° 404, mai 2000)

Rabattre, rebattre

Rabattre c'est *a*) mettre plus bas, redescendre: rabattre de moitié le prix d'un article; *b*) faire retomber: le vent a rabattu la fumée; au figuré: rabattre le caquet à quelqu'un; *c*) refermer, replier: rabattre un couvercle, un siège de voiture; *d*) ramener, débusquer: rabattre le gibier. Pronom.: changer brusquement de direction: se rabattre à la corde; accepter, choisir, faute de mieux, autre chose que ce qu'on désirait: se rabattre sur des merles à défaut de grives. En rabattre: diminuer ses prétentions, ses exigences.

Rebattre, au sens figuré, c'est répéter sans cesse avec insistance, rabâcher: rebattre les oreilles avec des sornettes.

(Défense du français, n° 404, mai 2000)